

*Article 31 du Règlement*

[Traduction]

**L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS  
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, nous en sommes maintenant à une étape cruciale dans les pourparlers du GATT en Europe.

Le Canada se place au deuxième rang parmi tous les pays occidentaux, pour la modicité des prix de l'alimentation, et nulle part ailleurs la qualité de nos denrées alimentaires n'est surpassée.

Dans les négociations en cours, le Canada demande une réduction des subventions à l'exportation et l'éclaircissement de l'article XI. Si cet article n'était pas clarifié et si, pis encore, il était remplacé par une tarification, nos régimes de gestion de l'offre tels que nous les connaissons seraient affaiblis au point de ne plus protéger les secteurs en cause.

Mardi matin, les représentants des cinq secteurs bénéficiant de ces régimes de gestion sont venus faire valoir leur point de vue à Ottawa. S'appuyant sur une étude de marché qu'ils ont réalisée, ces représentants prédisent une diminution des revenus d'année en année et la disparition de la moitié des exploitations agricoles dans certains secteurs si des tarifs remplaçaient les actuelles restrictions de volume. Voilà ce que l'avenir nous réserve si les propositions Dunkel sont acceptées.

• (1410)

Au nom du secteur agro-alimentaire, je demande au gouvernement et à nos représentants aux pourparlers du GATT de ne pas céder sur la question de l'article XI. Les pertes seraient trop lourdes pour le Canada.

\* \* \*

[Français]

**L'IMPÔT SUR LE REVENU**

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, le père Alfred Couturier, M. Gilles Bourgeois, d'Amos, et M. Léo Lacroix, de Barraute, en Abitibi, m'ont écrit récemment pour me faire part qu'ils trouvaient injuste que les couples mariés aient payé en 1989 une «taxe de mariage» s'élevant en moyenne à 570 \$ par couple, et dans certains cas, ce montant pouvait s'élever jusqu'à 980 \$, la Loi de l'impôt sur le revenu n'ayant pas changé depuis ce temps. Ils estiment que l'État pénalise ainsi les couples mariés, alors qu'il devrait encourager le mariage et la stabilité de la famille.

Monsieur le Président, je demande au ministre des Finances et au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social d'agir dans les plus brefs délais afin de remédier à cette situation défavorable à la vie familiale des Canadiens et des Canadiennes.

\* \* \*

[Traduction]

**LE CHÔMAGE**

**Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby):** Monsieur le Président, d'autres emplois ont été perdus hier en Colombie-Britannique en raison de l'Accord de libre-échange. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a délivré des visas de travail à des travailleurs étrangers pour démanteler l'usine de fabrication de tubes en cuivre de Wolverine, à New Westminster. Le matériel sera expédié à la Corée.

Le chapitre 15 de l'Accord de libre-échange permet à des travailleurs étrangers d'exécuter toutes sortes de tâches, qu'il s'agisse d'effectuer des raccords de tuyauterie, de souder ou de conduire des grues. Voilà maintenant que les Canadiens sont même privés des emplois liés au démantèlement d'une usine où 200 emplois ont déjà été perdus. Quand cela finira-t-il?

Il y a trois ans, le Tribunal de la concurrence avait renversé sa propre décision et autorisé la vente d'une usine canadienne de fabrication de tubes en cuivre à des intérêts américains. Les nouveaux propriétaires ont fermé les portes de l'usine, et 200 personnes ont perdu leur emploi.

Hier soir, on a révélé à la télévision en Colombie-Britannique que les services d'un entrepreneur américain avait été recruté six mois avant le démantèlement de l'usine, même si la compagnie était en faveur d'une acquisition par les employés.

Après tout ce qui est arrivé aux nombreux travailleurs canadiens qui ont perdu leur emploi, ceux-ci doivent-ils maintenant rester passifs alors que le gouvernement autorise des travailleurs étrangers à venir au Canada, et à prendre des emplois canadiens pour les transporter à l'étranger?

\* \* \*

**LES DÉPUTÉS**

**M. Garth Turner (Halton—Peel):** Monsieur le Président, je voudrais communiquer aux députés les résultats d'une récente enquête que j'ai menée dans la circonscription de Halton—Peel que je représente.

J'ai demandé à l'ensemble des électeurs de répondre à 14 questions simples et de me dire ce qu'ils pensaient des politiques gouvernementales et de notre système politique. À mon étonnement, plus de 4 000 familles ont répondu à mon appel, d'où un long rapport.